



## TIRER LE MAXIMUM DE LA SITUATION COVID-19

FORMATRICE : Meggie Savard

La crise causée par la pandémie liée à la COVID-19 a et aura un impact majeur sur de nombreux secteurs d'activités, dont le secteur culturel. Pour les mois et même les années à venir, les organisations composant le secteur devront faire face à une importante baisse de revenus, au maintien de certaines mesures sanitaires dans le temps et à une potentielle transformation des habitudes de consommation culturelle de la population.

Malgré le fait que de nombreuses organisations culturelles auront repris leurs activités durant l'été, la situation ne sera pas revenue à la normale cet automne. À ce moment-là, ces organisations gagneront à se doter d'un plan de développement spécifique en prenant en considération le contexte post-crise.

Cette formation en deux volets inclut :

- 5 séances de 2 heures de formation en ligne sur le **plan de développement post-pandémie et les solutions et outils numériques**
- De 8 à 15 heures selon l'expertise nécessaire par organisation dans leur appropriation des notions vues durant les séances de formation.

Exemples d'accompagnement possible

- Analyses de différents aspects de votre organisation ou de votre environnement
- Identifier avec vous des objectifs stratégiques pour votre organisation
- Identification d'opportunités à saisir
- Accompagnement dans la résolution de problèmes concrets liés à des éléments comme le financement public, l'augmentation des revenus autonomes, la gouvernance, le développement de partenariats, gestion des ressources humaines, recrutement, relations publiques.
- Accompagnement dans la résolution de divers enjeux liés à la muséologie : interprétation, diffusion (par exemple, préciser un concept d'exposition permanente ou temporaire), conception de programmes en éducation muséale, conception de politiques et autres outils de gestion interne.
- Accompagnement dans l'identification de technologies appropriées pour l'interprétation de patrimoines (en contexte d'exposition ou autre)

### **POUR QUI ?**

Directeurs d'institutions culturelles ou autres professionnels y œuvrant (chargés de projet, etc.)

### **OBJECTIFS**

À la fin de la formation, les participants seront en mesure de :

Volet plan de développement post-pandémie

- Comprendre et utiliser des outils permettant de solutionner différemment des problèmes.
- Mieux comprendre leur environnement et s'y adapter.
- Développer leurs compétences en réflexion stratégique et en gestion.

## Volet solutions et outils numériques

- Identifier des manières d'utiliser les technologies numériques de façon efficace et efficiente pour leur organisation (se doter d'une réelle stratégie numérique).
- Évaluer sommairement des solutions et outils technologiques dans une optique de développement de nouveaux liens avec leurs publics.
- Comprendre comment développer et financer des projets de nature technologique.

### **À PROPOS DE LA FORMATRICE**

#### **Meggie Savard**

Meggie Savard a fondé Culturessor, seule firme québécoise à œuvrer à la fois en muséologie et en stratégie d'affaires. Aux côtés de ses collaborateurs, elle accompagne des organismes dans la recherche de solutions durables à leurs enjeux pouvant être liés au financement, à la gestion, à la gouvernance, au rayonnement, à l'ancrage local, aux ressources humaines ou encore à l'utilisation efficace et efficiente des nouvelles technologies.

**Dates :** mercredis 18 et 25 novembre, 2, 9 et 16 décembre 2020 de 14h à 16h

**Durée formation :** 10 heures (5 séances de 2 heures)

**Date d'accompagnement personnalisé :** de décembre 2020 à mars 2021 selon vos besoins

**Durée banque d'heures :** 8 à 15 h selon l'expertise nécessaire

**Lieu :** Sur la plateforme Zoom

**Groupe :** minimum 6, maximum 12

**Coût :** 400 \$, possibilité d'un rabais de 300 \$<sup>1</sup>

**Valeur réelle par participant :** 2 400 \$

1 : Nous comprenons que, malgré le prix très avantageux de cette offre, la somme demandée soit un frein pour votre inscription considérant la situation financière de votre organisme. Alors, pour les **6 premiers organismes** qui inscrivent un employé, un remboursement de 75 % (300 \$) du frais d'inscription sera accordé si votre employé participe aux 10 heures de formation.

**Vous sortirez de cette formation avec des outils concrets pour relever les défis vécus par votre organisme. Ces professionnels travailleront pour vous !**

Avec la participation financière de:

